

Le Label asso, une démarche volontaire de labellisation



Créé par la Fédération des Centres de Gestion Agréé, le Labelasso est un process transparent en 4 étapes :

- 1-Diagnostic des bonnes pratiques
- 2- Collecte des données
- 3- Analyse
- 4-Recommandations

Objectifs :

- Sortir de l'isolement face à la complexité réglementaire, fiscale, sociale et juridique
- Attester de la conformité de votre structure
- Rassurer vos adhérents et les financeurs

3 raisons essentielles pour souscrire :

- + de transparence dans votre gestion financière
- + de confiance dans vos demandes de subventions
- + **de sécurité au quotidien**

Qui est concerné ?

- associations loi 1901, toutes activités et tailles confondues

Bon à savoir : 60 points sont examinés par votre conseiller OGA Atlantic sur les aspects juridique, comptable, social et fiscal.

Votre contact : Valérie MICHAUD

02 51 34 11 03

vmichaud@oga-atlantic.fr

